

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

13. Elections municipales 2026 – Convention entre la commune de Boisseuil et la Préfecture de la Haute-Vienne relative à la réalisation de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale.

Dans le cadre de l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la Préfecture confie à la commune la réalisation de la mise sous pli de la propagande électorale à destination des électeurs et le colisage des bulletins de vote à destination des bureaux de vote.

Ces tâches seront effectuées sous la responsabilité de la commission de propagande.

Il est ainsi nécessaire de signer une convention permettant de définir les détails de la mission, les modalités de réalisation, les opérations de contrôle, les délais à respecter et les dispositions financières.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Préfecture de la Haute-Vienne ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le 1^{er} adjoint aux finances,
Thierry VALADON

